

POÉTIQUE SUBVERSIVE ET AFFIRMATION IDENTITAIRE DANS LES LITTÉRATURES FRANCOPHONES *MINEURES*

Yaya COLY*

Les recherches sur les littératures *mineures*, la dynamique et la représentativité de la langue française depuis le XX^e siècle en francophonie *périphérique* ont révélé l'émergence d'*endonormes* (variétés hors hexagonales) et des velléités de renouvellement esthétique sans précédent. En effet, l'environnement « périphérique » terreau, pour le moins, propice aux littératures dites *mineures*, minoritaires ou de minorités francophones, demeure fortement marqué par un plurilinguisme et une réalité conflictuelle entre le français et les autres parlers locaux.

Une situation dont le principal corollaire – à un point de vue purement individuel et/ou social – demeure l'avènement d'un « processus d'insécurisation » (Claude Caitucoli, 2004) aboutissant, pour la plupart des locuteurs diglossiques, au développement effectif d'un sentiment d'Insécurité Linguistique¹. Laquelle insécurité devient ainsi une donnée inhérente, consubstantielle et intrinsèque aux communautés francophones *périphériques*, et donc des « littératures mineures » (J.-P. Bertrand et Lise Gauvin, 2003). Ainsi, se pose la question de l'expression identitaire des minorités francophones en zone périphérique à travers une littérature non pas « française », mais « francophone » et d'une esthétique subversive, inédite et originale.

C'est pourquoi, à partir d'une approche comparative, les enjeux poétiques de la condition minoritaire seront abordés en passant d'abord par les variations du français en francophonie acadienne et sénégalaise, avant de voir les dynamiques socio-langagières et l'originalité du *Temps me dure* (2003) d'Antonine Maillet et *Buur Tilleen* (1972) de Cheik A. Ndao.

1. LES VARIATIONS DU FRANÇAIS EN FRANCOPHONIE *PÉRIPHÉRIQUE*

Consubstantiel au dynamisme et à l'évolution de toute langue, le phénomène de la variation ne devrait pas « être [considéré] comme la marque d'un mauvais fonctionnement de la langue, mais, bien au contraire, la preuve de sa souplesse, de son adaptabilité » (Louis Mercier, 2002 : 44). Dans ce cas de figure, la *francographie* périphérique offre la preuve de l'existence, non d'un français, mais de « plusieurs langues françaises » (J.-M. Klinkenberg,

* Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal

¹ Une notion sociolinguistique et linguistique qui se présente, de façon assez laconique, comme *l'usage conscient d'un français non-conforme à la norme dite de "référence"*. Généralement notée IL, l'insécurité est définie comme la conscience d'une pratique linguistique non conforme à celle érigée en norme, à partir du moment où le locuteur a une idée très nette de la répartition des variétés légitimes et illégitimes d'une langue (KLINKENBERG, J.-M., 2005). Ou encore, la sujétion à un modèle linguistique exogène, qui se traduit par une certaine dépendance culturelle et linguistique à la France (BRETENIER, Aude, 1996).

2003 : 43) s'adaptant aux réalités des communautés francophones hors de France et exprimant le génie, l'imaginaire, les valeurs culturelles et civilisationnelles des pays en question.

L'Acadie : français et anglais, à la recherche d'un statut

Géographiquement située au nord-est du continent américain (au Canada plus précisément), l'Acadie s'étend sur trois provinces maritimes : la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard. Empire colonial français créé en 1604 par Pierre de Grues, elle devient britannique, suite au traité de Paris, en 1763 (avec une population disséminée en Louisiane et dans d'autres colonies britanniques d'Amérique du Nord). Ainsi, ce territoire naguère peuplé par des tribus amérindiennes est devenu français jusqu'au XVIII^e siècle puis anglais jusqu'au XIX^e siècle, pratiquement au moment de la reconstitution ou du retour de la communauté francophone exportée suite au « Grand dérangement » de 1763.

Par ailleurs, la politique linguistique en vigueur dans la province acadienne tendait vers l'officialisation du français et de l'anglais, à telle enseigne qu'elle est devenue une province officiellement bilingue (en 1969) où l'égalité de statut s'accompagne de celle des droits et privilèges des deux communautés linguistiques. Mais, en dépit de cela, Louis Mercier, se prononçant sur « les variations du français » (2002), mentionnait déjà que la particularité du français parlé au Québec et donc en Acadie proviendrait du fait que les premiers colons qui ont peuplé le territoire (Nouvelle France) aux XVIII^e et XIX^e siècles étaient d'origines rurales majoritairement (s'exprimant essentiellement en français régional). Ce qui, *a priori*, prédispose les francophones d'Amérique, en général, à parler un français assez démarqué de la norme, teinté de « régionalismes du Nord-ouest et de l'Ouest de la France » (Louis Mercier, 2002 : 1), auxquels s'ajoutent les anglicismes et les amérindianismes, fruit de la cohabitation entre les différentes communautés.

Le Sénégal : entre français et wolof

Situé à l'extrême Ouest du continent africain, le Sénégal est un petit pays rendu célèbre pour le rôle joué dans la traite des esclaves et le commerce côtier du XV^e siècle, avec l'Île de Gorée. Devenu une colonie française depuis le XIX^e siècle, le pays subit l'influence linguistique française, en dépit de la forte prégnance des langues africaines traditionnelles, représentant, par ailleurs, l'hétérogénéité ethnique de sa population (wolof, sérère, peul, diola, mandingue, soninké et bambara). Le français finit par devenir la langue officielle (celle des institutions, de l'administration centrale, et surtout d'écriture et de création littéraire) qui acquiert le statut de « langue seconde » dans un climat conflictuel, du reste, avec les autres *parlures* ou parlers, reléguées au rang d'"idiomes" ou de "dialectes".

Mais, depuis son installation véritable sur le territoire, et partant de ses contacts avec « le wolof en 1636 date de fondation de la ville de Saint-Louis » (Moussa Daff, 2000), il ne cesse de prendre des proportions. Cependant, cette diffusion assez importante de la langue du colonisateur, malgré l'influence du wolof : langue la plus parlée, cache un paysage ethnolinguistique assez hétéroclite « regroupant une trentaine de groupes ethniques » (Amadou Dialo, 1990 : 60). L'étroite cohabitation et le rapport souvent conflictuel entre le français (langue officielle minoritaire) et le wolof (1^{ère} langue de communication de masses, la plus représentée et parlée par presque toute la population) implique des situations de « superstrat ou d'abstract » au point où le français s'en est trouvé fortement teinté *d'un important lexique wolof* (Équipe IFA-Sénégal, 2006) *qui est un des signes révélateurs de la coexistence intense du français et du wolof au Sénégal* . (M. Daff, 2000)

L'émergence d'une variante authentiquement sénégalaise du français, marquée par des « alternances et mélange wolof / français, emprunts et calques » (A. Dialo, 1990), constitue

vraisemblablement ce rhizome profond nourrissant la dynamique variationniste du français parlé au Sénégal. Une variété géographique apparue « comme un enrichissement du français à vocation universelle... » (M. Daff, 2000 : 204) dont les particularités déjà identifiées ont acquis une certaine légitimité par la publication du *Lexique du français du Sénégal* (Pierre Dumont et J. Blondé, 1979), mais aussi *Les Mots du Patrimoine : le Sénégal* (2006) par une équipe d'enseignants-chercheurs de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar dont Moussa Daff, Modou Ndiaye, Geneviève Ndiaye Corréard, Aliou Ngoné Seck.

En définitive, il s'est avéré exact que le plurilinguisme plus ou moins institutionnel des espaces acadien et sénégalais constitue le moteur même de cette dynamique *endonorme* qui marque de plus en plus les aires culturelles de la périphérie où subsistent essentiellement des minorités francophones.

2. DYNAMIQUES SOCIO-LANGAGIÈRES ET FRANCOGRAPHIE PÉRIPHÉRIQUE

En tant que phénomène social « la langue est objectivement constituée d'une somme de formes variant dans le temps, dans l'espace et dans la société » (J.- M. Klinkenberg, 2005 : 20). Facteur déterminant dans le style et l'organisation discursive des textes littéraires francophones, la dynamique du français se manifeste sous des aspects variés en fonction des situations socio-langagières des différentes communautés *périphériques*. C'est pourquoi, en tant qu'instrument de communication, la « langue d'écriture » présente des particularités en francophonie au point de « rendre certains textes très accessibles et interdit, ou rend malaisé, l'accès à d'autres » (Klinkenberg, 2005 ; 20).

Genre narratif par excellence, le roman se présente comme un espace apte à la représentation, dont le « le langage [...] est un système de "langues" » (M. Bakhtine, 1978 : 88). Étant entendu que la superposition ou encore l'imbrication de normes en ce XXI^e siècle demeure quasiment une constante en francophonie littéraire, la prise en charge de *parlures*, spécifiques aux minorités francophones, constitue aussi une réalité indéniable dans *Le Temps me dure* (noté LTMD) de l'Acadienne Antonine Maillet et *Buur Tilleen* (noté BT) du Sénégalais Cheik Aliou Ndao.

Dès lors, la production romanesque dans l'espace acadien (aux composantes socio-langagières susmentionnées), prend en charge les réalités culturelles locales dans un français endogène : symbole d'une identité discursive authentique et différente de la norme dite de "référence". Une situation où le discours romanesque d'A Maillet : chanteur de l'Acadie, ne peut qu'exprimer, et exhiber à la limite, le comportement langagier, par-delà le dessein d'un marquage identitaire certain au niveau syntaxique, sémantique, lexical et morphologique. Cependant, chez les francophones du Sud, notamment au Sénégal, la condition minoritaire présente un tout autre visage. Car, au regard des différentes manifestations de ce « maniérisme verbal » dans le roman de Cheik Ndao, l'on constate aisément le caractère hybride et/ou composite d'une langue d'écriture (le français sénégalais) fortement influencée par les langues locales, particulièrement au niveau lexico-sémantique.

Lexique & sémantique (dans LTMD et BT)

Ouère = voir (p. 46) ; *T'es* = tu es (p. 135) ; *t'as* = tu as (LTMD: 163)

accroire = croire à une chose fausse, illusion, leurre, (p. 100)

ben = bien (p. 162) ; *tout' partis* = tous partis (p. 148)

pouère = pouvoir (p. 162) ; *envoueye* = envoyé (p. 199)

sus = sur (p. 68) ; *itou* = aussi (p. 154)

pus neu' = plus neuf (p. 194) ; *diffarence* = différence (p. 212)

- Mon frère, je t'en prie ; c'est important. [...]

- Tu n'es pas un Toubab – tu vis dans nos traditions.

Ma fille ne doit pas accoucher sans que je la prépare (Maram) (*BT* : 88).

La femme vient s'asseoir sur le lit près de son époux.

- Je ne souffre plus de voir Raki chez moi.

- Ey, Mbodj ! Nous sommes ses parents, quelle que soit sa faute (Maram) (*BT* : 47).

Ces exemples illustrent à merveille les spécificités graphiques des espaces acadien et sénégalais. Pour preuve, ceux tirés du roman de A. Maillet *LTMD* (de nature lexicale : suite de mots et d'équivalents en français standard) montrent de fort belle manière l'authenticité et la dynamique de la langue littéraire en Acadie. En revanche, les passages tirés de *BT* de Cheik A. Ndao (expressions, phrases et séquences dialoguées) ne manifestent peut-être pas de divergences avec la graphie française, mais renferment tout de même des spécificités au niveau sémantique. De ce fait, ils révèlent vraisemblablement un langage littéraire et une façon assez spécifique à la communauté sénégalaise de parler français, notamment avec l'emploi de : « Mon frère » pour dire « Monsieur » ou encore « Toubab » pour désigner un Blanc.

La Morphosyntaxe (dans *LTMD*)

« La maîtresse a expliqué que ça veut dire pas dire la vraie chose qu'on veut dire pour pas que ceux-là qui peuvent pas comprendre comprennent (p. 101).

C'est vrai, toi tu sais toute. I' va-t-i mourir ? (p. 141) (= c'est vrai, tu sais tout. Va-t-il mourir ?)

C'telles-là du chat botté ? (p. 47)

On va-t-i pouère revenir ? (p. 162)

Quoi c'est que tu veux que je faise avec ça ! (p. 199)

Ben elle a pas pu dire où c'est qu'il a accosté (p. 212) ».

Ces unités syntaxiques, assez représentatives de la spécificité des usages propres aux minorités acadiennes, désireuses d'affirmer une identité francophone nord-américaine, représentent aussi un démarquage assumé par rapport à la norme dite du "bon usage".

Ainsi, s'il est vrai que les discours romanesques analysés sont tributaires des réalités socio-langagières des communautés auxquelles appartiennent nos auteurs respectifs, il est aussi avéré que cette dynamique sociale reste et demeure une des conséquences majeures d'un environnement plurilingue de plus en plus *insécurisant*. C'est pourquoi, ce *parler* francophone spécifiquement sénégalais se présente essentiellement comme du français intégrant des particules (lexicales) wolof et une forte coloration locale. Pendant ce temps, l'Acadie se singularise par l'existence de variantes lexicales au sens et à la prononciation assez proches du français normé/standard, mais aussi et surtout une morphosyntaxe assez spéciale faite d'ellipse, apocope et aphérèse, etc.

3. ORIGINALITÉ STYLISTIQUE ET RENOUVEAU ESTHÉTIQUE

Donnée fondamentale et presque incontournable dans la gestation et l'élaboration de l'imaginaire romanesque en francophonie périphérique, l'Insécurité Linguistique (IL) détermine en partie le renouveau stylistique et les subversions langagières dans les œuvres d'Antonine Maillet et Cheik A. Ndao. Car, l'IL joue une influence décisive à cause notamment de la situation plurilingue, diglossique des écrivains et membres des communautés francophones. Ce qui justifie, par ailleurs, cette remarque de Klinkenberg pour qui « l'insécurité linguistique y aura donc d'évidentes répercussions sur les choix que les agents de ce champ opèrent en matière de langue d'écriture » (2005 : 59). Or, ayant conscience des conséquences d'une *insécurisation* progressive, du fait que « l'IL frappe les communautés périphériques, dépourvues qu'elles sont de la légitimité nécessaire » (2005 : 59), les sujets écrivant adoptent une attitude de réponse à cela, conduisant à l'imbrication des variétés langagières ou normes endogènes dans leurs productions romanesques et discursives via moult procédés.

Et, parmi les réactions à ce malaise linguistique, le comportement le plus en vue demeure la tendance à « la compensation consistant à combattre les inhibitions par des ‘gauchissements langagiers’ ou des atteintes voulues à la norme... » (2005 : 60). Les *littératures* [francophones] *mineures en langue majeure* (L. Gauvin & J.-P. Bertrand, 2003) dans leur immense diversité demeurent fortement marquées par ce comportement discursif, qui est certes stigmatisé par les puristes de la langue, mais adulé et cultivé jusqu’à sa pointe extrême chez les romanciers du XX^e siècle notamment. L’analyse stylistique révèle donc un comportement scriptural d’autant plus fécond, qu’il se présente pratiquement comme un moyen privilégié pour eux de *rupture*, de renouveau, d’authenticité stylistique et d’affirmation linguistico-culturelle.

Cette prise en compte de la situation minoritaire, motivée par l’IL est non seulement une des conditions d’écriture, mais aussi à l’origine de l’émergence d’une nouvelle forme, d’un renouveau stylistique pour la raison que « lorsqu’un individu soumis à un processus d’insécurisation refuse l’autocensure et choisit d’écrire malgré tout, il est conduit à adopter un ‘style’, un comportement linguistique spécifique induit par l’insécurisation » (C. Caitucoli, 2004). Le nouveau discours littéraire francophone reflète ainsi la diversité socioculturelle et l’émergence de normes endogènes (*endonormes*) à travers sa forme, son style et la liberté de son écriture romanesque (non conforme à la norme linguistique et esthétique "standard" de la France). Aussi, le recours à une écriture authentiquement francophone, dans un environnement sociolinguistique peu confortable, révèle un style assez original présentant quelques divergences tout de même dans les deux espaces en question. Ainsi, l’Acadie présente un style, authentique « une langue littéraire insolite » (P. Delsemme, 1995 :162) du fait du refus de l’assimilation et l’assumptions du statut de littérature(s) *mineure(s)* et *marginale(s)* acadienne.

Finalement, l’écriture de Cheik A. Ndao présente également, face à ce contexte d’insécurité, un style fondamentalement libre et libéré. Vu les problèmes liés à la langue française ainsi que l’environnement foncièrement plurilingue, la forme des discours présente des contours typographiques assez particuliers à l’image de l’Acadie. Seulement, le discours romanesque de Cheik Aliou Ndao (francophonie sénégalaise) fait essentiellement en français, reflète, cependant, une forme singulièrement locale et très spéciale, si bien qu’au point de vue typographique, les propos des personnages sont, pour l’essentiel, mis entre guillemets (sur plusieurs pages). Ce qui, du coup, permet à l’auteur – en dehors du récit lui-même – de notifier ou de marquer les innovations et manipulations lexicales ainsi que les transpositions syntaxiques, les traductions littérales et l’acclimatation de la norme exogène aux exigences des langues locales. En conséquence, *Buur Tilleen* de Cheik A. Ndao, reflétant un style nouveau rejette tout purisme linguistique avec un anticonformisme visible à partir de certains aspects.

Un langage littéraire composite

Face à un environnement sociolinguistique aussi insécurisant, l’auteur, par le biais du narrateur et de certains personnages, choisit les procédés suivants :

- « -Woy ! Gorgui ! Quel motif ? Pourquoi es-tu arrêté ? (BT : 48)
woy = interjection wolof symbolisant un cri de détresse, un malheur en général
- Thiey ! Mbodj, soumets-toi à la volonté d’Allah (BT : 45)
- Cey ! Diawar (BT : 28)
Thiey&Cey = deux graphies (française et wolof) du même concept : interjection traduisant l’étonnement ou la stupéfaction
- ... Les irréductibles « tiédos » à la poursuite des jours d’antan (BT : 53)
Tiédos = mécréants et sans scrupule ».

Transposition du wolof vers le français (calques)

- « -Je me suis abstenue de répondre à tes remontrances,

Gorgui. Maram n'est pas une épouse prête à rendre dix mots pour un seul venant du mari... » (BT : 64).

Nous avons ici la transposition, l'adaptation d'une expression wolof assez répandue au Sénégal que les femmes affectionnent particulièrement. Celle-ci se voit répéter comme un leitmotiv lors de disputes ou joutes verbales. Elle s'emploie littéralement en ces termes :

« Si tu m'en dis un (entendons un mot), je t'en dis dix »

« - Pensez-donc ! et les décoctions, les racines des charlatans, les poudres magiques ? »

« Avec ces procédés l'homme devient enchaîné : Bien sûr, il ne voit que Maram » (BT : 12).

Là également, nous avons une juxtaposition de phrases (les deux dernières) relevant toute d'une transposition assez nette d'ailleurs. « L'homme devient enchaîné » n'est pas le meilleur français qui soit, mais, pour des raisons de fidélité à la langue de départ (wolof) l'auteur a préféré le dire ainsi. Pour la bonne et simple raison que c'est exactement ainsi qu'on le dit, c'est justement cette impression que cela donne dans la langue et la culture wolof. En bon français, on aurait pu utiliser le terme « d'envoutement » ou un autre.

Aussi, la dernière unité syntaxique (phrase) : « Il ne voit que Maram » ne désigne pas et ne doit non plus être interprétée comme l'acte de voir, la vue, en tant que telle. Mais plutôt dans le sens de l'obsession, l'obnubilation, l'amour et en « bon usage » (n'a d'yeux que pour Maram). Cet emploi, à l'instar du premier, se justifie également par l'idée et le sens que véhiculent ces expressions dans la langue (wolof) de départ et exactement : « **Du gis lu dul Maram** » ou encore « **Maram rek lay gis** ».

Le choix d'une langue d'écriture composite et hétérogène, chez nos romanciers francophones, obéit à un choix délibéré de renouveler les canons esthétiques et d'ériger une écriture littéraire nouvelle authentiquement francophone et non française. Celle-ci prendrait alors en compte la diversité culturelle et linguistique des différents espaces francophones, mais aussi la promotion d'un français en situation minoritaire et « d'une forme créatrice » (Bakhtine, 78 : 80) totalement libre et inventé.

CONCLUSION

En définitive, l'existence de variations et normes endogènes, d'une graphie authentiquement périphérique, ainsi qu'une organisation littéraire dans un style original, constituent en effet les piliers de l'écriture romanesque *mineure* en Acadie comme au Sénégal. Toutefois, les conséquences de cette diversité linguistique dans les communautés francophones en situation d'Insécurité Linguistique (IL) paraissent déterminantes dans l'élaboration et la production discursive de romans nouveaux, présentant des similitudes chez Antonine Maillet, mais aussi, l'existence d'une écriture composite, à l'hétérogénéité discrète avec Cheik A. Ndao. Cependant, malgré les analogies et divergences de style ou, souvent, de forme(s) les discours romanesques de nos auteurs convergent et s'appuient tous, sans équivoque, sur une affirmation identitaire certaine, à partir d'« une langue littéraire insolite » symbole de leur condition minoritaire.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BAKHTINE, Mikhaïl, *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Éditions Gallimard, 1978.

BERTRAND, J.-P. & GAUVIN, L. (dir.), *Littératures mineures en langue majeure*, P.U.M., 2003.

BILOA, Edmond, « Appropriation, déconstruction du français et insécurité linguistique dans la littérature africaine d'expression française », dans *Appropriation de la langue française dans*

les littératures francophones de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb et de l'Océan Indien, Journées scientifiques des réseaux de chercheurs concernant la langue et la littérature, 23-25 mars à Dakar (Sénégal), 2006.

CAITUCOLI, Claude, « La différence linguistique : insécurité et créativité », dans *Notre Librairie* n°155-156, juillet & décembre, 2004, p. 172-177.

DABLA, Séwanou, *Nouvelles écritures africaines. Romanciers de la Seconde Génération*, Paris, L'Harmattan, 1986.

DAFF, Moussa, « Contacts français /wolof : problèmes de la sélection lexicographique de l'emprunt », dans LATIN/POIRIER, *Contacts de langues et identités culturelles*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2000, p. 195-207.

DIALO, Amadou, « Le contact wolof /français au Sénégal », dans CLAS / OUOBA, *Visages du français. Variétés lexicales de l'espace francophone*, Paris-Londres, AUPELF, John Libbey, 1990, p. 59-68.

DUMONT, Pierre, « L'insécurité linguistique, moteur de la création littéraire : merci Ahmadou Kourouma », dans *Diversité culturelle : quelle norme pour le français ? XI^e Sommet de la Francophonie*, Beyrouth, Agence Universitaire de la Francophonie, 2001, p. 115-121.

GAUVIN, Lise, *Langagement, l'écriture et la langue au Québec*, Les Éditions du Boréal, 2000.

DENIS, B. et KLINKENBERG, J.-M., *La Littérature belge. Précis d'histoire sociale*, Bruxelles, Labor, 2005.

MAILLET, Antonine, *Le Temps me dure*, Leméac/Actes Sud, 2003.

MERCIER, Louis, « Le français une langue qui varie selon les contextes », dans VERREAULT, Claude, MERCIER, Louis et LAVOIE, Thomas (éd.), *Le français : une langue à apprivoiser*, Québec, Les Presses Universitaires de Laval, 2002, p. 41-60.

NDAO, Cheik A., *Buur Tilleen*, Paris, Présence Africaine, 1972.

NDIAYE-CORREARD, Geneviève (dir.), *Les mots du patrimoine : le Sénégal, par l'équipe IFA-Sénégal*, Paris, Éditions des archives contemporaines-Agence universitaire de la Francophonie, 2006.

NGAL, George, *Création et rupture en littérature africaine*, Paris, L'Harmattan, 1994.

STEICIUC, Eléna Brandusa, *Horizons et identités francophones*, Colectia, "cartier educational", 2012.

